



31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris Tél : 01 40 18 18 12 - unirs@solidaires.org - www.solidaires.org/

Paris, le 16 octobre 2025

Assemblée Générale de l'UNIRS du mercredi 10 décembre 2025.

Rapport d'activité

Notre dernière assemblée générale, celle de l'année 2024, devait se tenir le 11 décembre 2024. Comptetenu de l'appel lancé par l'intersyndicale de la SNCF pour une grève reconductible à compter du 11 décembre, notamment pour s'opposer à la casse du fret, cette A.G. s'est tenue seulement le 28 janvier 2025. De ce fait, ce rapport d'activité ne couvre que la période allant du 29 janvier 2025 au 9 décembre 2025.

I – Rappel de la Motion d'orientation votée par l'AG du 28 janvier 2025

La motion d'orientation votée par l'A.G. du 28 janvier commençait par le constat que, chaque année, l'humanité détruit plus de vivant que la nature n'en reconstitue. Nous ajoutions que notre organisation syndicale ne doit pas se contenter de la dénonciation de cette situation. Ceci impliquait déjà que nos revendications de court terme s'inscrivent dans cette perspective de long terme et, qu'en plus des revendications, nous pensions des moyens d'action nouveaux, par exemple le boycott de certains produits ou de certaines entreprises. Nous notions également la violence du monde avec la multiplication des conflits armés, en mettant particulièrement en avant l'agression impérialiste de la Russie de Poutine en Ukraine, en notant que la seule incantation à « la fin de la guerre » ne pouvait suffire car elle conduirait à entériner, de fait, la puissance du plus fort et du mieux armé. Nous dénoncions la poursuite de la politique colonialiste de peuplement menée par l'État d'Israël qui ne peut être la réponse à l'abomination de l'agression meurtrière du 7 octobre 2023. Nous ajoutions que les luttes menées dans de nombreux pays par des femmes pour la reconnaissance de leurs droits nous obligeaient à internationaliser plus nos luttes pour les droits des femmes. Dans tous ces cas, le réseau syndical international de solidarité et de lutte est déjà un outil pour concrétiser ces solidarités nécessaires.

Dans cette motion, nous soulignions que notre recherche d'un renforcement de la démocratie devait être sans limites et concerner tous les aspects de la société, la démocratie sociale, la démocratie économique et la démocratie politique. Nous rappelions notre volonté d'une justice économique, sociale et écologique et que le partage doit être celui des savoirs, des pouvoirs, des moyens et des résultats. En découlaient nos revendications sur les services publics, sur le renforcement et l'élargissement de la Sécurité sociale, sur la justice fiscale et nos mobilisations contre tout ce qui porte des aspirations contraires à ces valeurs partagées, notamment les idées et les forces d'extrêmedroite.

Nous mettions aussi en avant la discrimination continue à l'égard des personnes âgées, trop souvent mises à l'index par les forces gouvernementales, en rappelant notre exigence que les personnes en retraite soient des citoyennes et des citoyens à part entière. Cette tendance de fond des politiques publiques a marqué nombre de nos revendications priorisées dans cette motion d'orientation votée le 28 janvier. Et nous ajoutions que les syndicalistes en retraite devaient être des syndicalistes à part entière.

II – Les réunions du C.A. depuis l'A.G. du 28 janvier 2025 et les thèmes mis en débat

A - Réunions du C.A.

Depuis l'A.G. du 28 janvier 2025 et jusqu'à l'A.G. fixée au 10 décembre 2025, le C.A. de l'UNIRS aura tenu 7 réunions : les 17 et 18 mars, le 24 avril, le 19 juin, le 29 septembre (le C.A. avait été

fixé au 18 septembre et a été repoussé au 29 pour cause de journée d'action interprofessionnelle le 18 septembre), le 16 octobre, le 13 novembre et le 9 décembre 2025.

B - Un programme de travail découlant des débats de l'A.G. du 28 janvier 2025

Suite à l'A.G. du 28 janvier, un programme de travail a été acté par le C.A. des 17 et 18 mars 2025.

- Réfléchir au développement de l'UNIRS, renforcer notre activité là où nous sommes présents et aider à l'installation de nouvelles équipes là où nous sommes jusqu'à présent absents. De fait, rien de concret n'a été retenu dans ce sens. Nous continuons de fluctuer en fonction des bonnes volontés qui apparaissent et qui disparaissent. Nous avons un peu progressé quant à la facilitation des adhésions à l'UNIRS en envisageant un système d'adhésion de « personnes isolées » directement en lien avec la trésorerie nationale. Le C.A. du 19 juin puis celui du 29 septembre ont notamment envisagé comment ceci pourrait être expérimenté. Une proposition sera faite à l'AG de l'UNIRS du 10 décembre 2025. Par ailleurs, désormais, la rédaction des Notes mensuelles de l'UNIRS se fait un peu plus collectivement, ce qui est plus formateur pour celles et ceux qui participent à sa rédaction.
- Réfléchir à une journée de « formation / information ». Le secrétariat national est disponible pour ce genre d'exercice, mais les sollicitations restent rares. Lors du C.A. du 19 juin 2025, il a été décidé de rendre compte assez régulièrement, lors des réunions du C.A., du suivi des travaux des Commissions de Solidaires auxquelles des camarades de l'UNIRS participent

- (principalement « Protection sociale » et « International »). Indirectement, faire circuler ces informations est aussi un moyen de formation des camarades.
- Sur notre droit de vote, réfléchir aux moyens à retenir pour que des structures départementales et nationales évoluent quant à leur positionnement sur notre droit de vote dans les instances de Solidaires. Nous n'arrivons toujours pas à mettre en place une réelle stratégie volontariste vers les structures qui sont toujours opposées à notre droit de vote dans Solidaires.
- Réfléchir aux moyens d'action, aux appels au boycott, etc. Le C.A. du 24 avril a un peu abordé la question du boycott, mais sans guère avancer et nous n'avons pas progressé dans ce domaine, ni seuls, ni dans Solidaires, ni avec et dans le G9. Cette réflexion demeure nécessaire : les personnes retraitées ne peuvent plus faire grève, certaines d'entre elles ont des difficultés pour participer à des manifestations et nous connaissons les effets limités des pétitions sur les gouvernants.
- Mise en place d'un groupe de travail sur la situation des personnes retraitées immigrées (droit à la retraite, logement, foyers Adoma, etc.). Nous avons progressé dans cette voie. Un camarade est venu présenter la situation de ces personnes lors de la réunion du C.A. du 19

juin 2025 et quelques camarades de l'UNIRS portent plus régulièrement cette vigilance à l'égard de la situation de ces personnes.

- Comment mieux valoriser le travail fait dans les CDCA et les liens avec les travaux du HCFEA. Ce point a de nouveau été travaillé lors de la réunion du C.A. du 24 avril 2025.
- Les services publics et les personnes âgées. Nous savons que les services publics sont indispensables pour une grande partie de la population, particulièrement pour les personnes retraitées. Régulièrement, nous nous exprimons (communiqués UNIRS et G9 notamment) sur ce sujet, en insistant sur les services publics de soins et de santé (sécurité sociale, hôpital, gériatrie, Aide à domicile, EHPAD, etc.). Mais nous n'avons toujours pas eu la réflexion sur l'impact précis de l'état des services publics par rapport à la vie au quotidien des personnes retraitées.
- Le pouvoir d'achat des personnes retraitées. C'est une question abordée de façon quasi systématique par le C.A. et également lors de chaque réunion du G9. L'UNIRS a mis au point divers documents et notes qui sont ensuite retenus par le G9 et deviennent des documents communs et partagés.
- La fin de vie. Le C.A. du 19 juin 2025 est revenu sur ce sujet à la suite de l'adoption par l'Assemblée nationale, le 27 mai 2025, de deux propositions de loi sur la création d'un droit à l'aide à mourir et sur la création d'un droit sur l'égal

- accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs. Ceci a conduit à préciser le positionnement de l'UNIRS et à la rédaction d'un document de 7 pages reprenant par ailleurs l'ensemble de nos revendications dans ce domaine. Ce dossier a été diffusé au sein de l'UNIRS et dans l'Union syndicale Solidaires.
- La « recomposition syndicale » et, plus largement, quel syndicalisme pour aujourd'hui et pour demain. Le C.A. du 24 avril a débattu de nouveau de cette question en soulignant l'importance de la démarche d'unité d'action que représente le G9 depuis 2014. La priorité semble être de renforcer notre syndicalisme, dans ses convictions, dans ses adhésions et ses forces militantes.
- Libre échange, protectionnisme et l'accord Mercosur, avec les conséquences sur l'agriculture, etc. Le C.A. du 24 avril a débattu des questions liées à la souveraineté nationale dans de multiples domaines (alimentaire, énergétique, sanitaire, financier, militaire, etc.). Il a aussi abordé la question des droits de douane, en liens notamment avec la politique menée par les États-Unis de Donald Trump.
- **Le 100 % Sécu**. Le C.A. des 17 et 18 mars 2025 a travaillé sur cette question : tous les soins doivent être remboursés à tout le monde.
- **L'International**. Désormais, cette question est abordée pratiquement lors de chaque réunion du C.A. et une Note « Internationale » de l'UNIRS paraît de façon presque mensuelle.

C - Des thèmes abordés en fonction des actualités :

L'actualité a forcément influencé les ordres du jour retenus par les réunions du C.A.

- **Débat sur la dette**: le 25 novembre 2024, l'UNIRS avait publié et diffusé un document de 14 pages intitulé « *La dette*: *un purgatoire pour les classes populaires* ». Nous ne cessons de constater que chaque gouvernement, particulièrement lorsqu'il s'agit d'aborder les débats sur le budget de l'État, met en avant le « poids insupportable de la dette » ... et préconise de faire appel principalement aux personnes retraitées pour combler les déficits publics. Ce sont ces questions qui ont fait tomber le gouvernement Barnier en décembre 2024. Bayrou est arrivé le 13 décembre 2024 en

continuant d'appliquer la politique dite » de l'offre », politique particulièrement favorable aux entreprises et surtout aux principaux détenteurs de capitaux qui ne veulent toujours pas payer d'impôts tout en continuant de bénéficier des exonérations de cotisations sociales et des aides publiques sans contreparties. Lors du C.A. des 17 et 18 mars, nous avons consacré un temps de notre ordre du jour à un débat particulier sur ces questions, débat ouvert par Patrick Saurin, notamment auteur du livre « Les prêts toxiques, une affaire d'État ». À la suite de ce C.A., une « plaquette » : « Qu'estce que la dette publique ? D'où vient-elle ? À qui profite-t-elle ? » a été diffusée au sein de

- l'UNIRS. Ces éléments nous ont été utiles quand François Bayrou, parallèlement au début des débats budgétaires pour le PLF 2026 et le PLFSS 2026, n'a cessé de dramatiser sur « la dette » tout en mettant à l'index les personnes retraitées, les «boomers» qui ont « profité » des Trente Glorieuses! Dès lors que le patronat et les détenteurs de capitaux ne veulent pas partager un peu et rogner un peu de leurs privilèges et profits, les gouvernements tentent de poursuivre la politique « pro-business » en faisant toujours plus pression sur le salariat, celles et ceux en activité, au chômage, en retraite. Une grande partie de la population est désormais convaincue que les déficits publics proviennent plus d'une insuffisance de recettes (d'où le choix majoritaire d'une taxation des plus riches) que d'un excès des dépenses publiques, notamment des dépenses sociales, lesquelles ne cessent d'être réduites.
- Débat sur l'arrivée de Trump à la tête des **États-Unis** : l'arrivée à la tête des États-Unis d'un milliardaire, Donald Trump, flanqué du milliardaire le plus riche du monde, Elon Musk, épaulé par d'autres milliardaires, notamment ceux de la Silicon Valley, a amené le C.A. des 17 et 18 mars 2025 à débattre de cette nouvelle situation. Il est éclairant que ceci se passe dans le pays qui est au cœur du capitalisme financier actuel, dans le pays le plus riche et le plus armé de la planète. C'est une situation nouvelle qui déstabilise les « déséquilibres actuels du monde ». C'est une question que notre mouvement syndical doit mettre en discussion, car elle percute chaque adhérente et adhérent et va avoir des conséquences sur nos revendications, sur notre environnement économique, social, idéologique, culturel, sécuritaire, écologique, etc. Trump aux États-Unis, c'est plus que l'extrême-droite qui arrive au pouvoir dans le pays le plus puissant du monde, c'est aussi le triomphe des plus riches parmi les riches, c'est la convergence des intérêts des financiers, des extracteurs, des GAFAM, des investisseurs dans l'IA, des religieux évangéliques, des idéologues libertariens et liberticides. C'est l'illustration terrible que partout, c'est le plus fort qui doit triompher, dans chaque pays (il y a une lutte de classes, et ce sont les riches qui sont en train de la gagner), mais aussi au Moyen-Orient avec l'actuel gouvernement israélien,

- en Ukraine avec un renversement d'alliance en faveur de Poutine. Ces discussions ont permis d'aboutir à un document de 32 pages qui a ensuite circulé notamment dans l'Union syndicale Solidaires et a été retenu pour essayer d'y mener une réflexion collective sur cette situation nouvelle et fluctuante. Il a été également repris par la revue « *Les Utopiques* ».
- La Sécurité Sociale Alimentaire : le C.A. du 10 décembre 2024 avait commencé à travailler sur la question de la Sécurité Sociale Alimentaire (SSA). Le vendredi 14 mars 2025, l'UNIRS était présente à un colloque / débat sur la SSA organisé à Paris par la Confédération Nationale du Logement (CNL). Lors de sa réunion des 17 et 18 mars 2025, le C.A. de l'UNIRS est revenu sur cette question de l'instauration d'une Sécurité sociale de l'alimentation. Il paraît qu'une extension du champ d'intervention de la Sécurité sociale aujourd'hui s'inscrirait dans la continuité du législateur d'octobre 1945 qui voulait couvrir l'ensemble de la population sur l'ensemble des facteurs d'insécurité : il s'agirait de répondre aux besoins nouveaux de la population, à savoir l'accès à une alimentation et à une alimentation saine. Pour autant, nous pouvons nous interroger sur l'opportunité de lier la mise en place d'une SSA à une réforme d'ensemble de la production agricole et à une réforme de l'agro-alimentaire, ce qui semblerait repousser fortement dans le temps la réalisation d'une SSA. En 1945, l'assurance maladie a été possible sans attendre une socialisation totale de la santé, du soin et du médicament. Il est noté que, bien entendu, parallèlement, il faut mener le combat pour une amélioration de la qualité de notre nourriture, par une réforme d'ensemble de la production agricole, ce qui veut dire qu'il faut avoir des victoires contre le droit de propriété et contre la mainmise de la finance sur l'ensemble de la planète. Ce qui sous-entend que ça va durer « un certain temps ». Pour autant, des améliorations doivent déjà être apportées au quotidien : meilleure répartition des richesses, augmentation prioritaire des bas salaires, augmentation des minima sociaux, instauration d'une TVA à taux zéro sur les produits alimentaires avec contrôle des prix et des marges, etc. La réflexion doit être poursuivie, en liaison avec les travaux de l'Union syndicale Solidaires.

III - La présence de l'UNIRS dans Solidaires

A - La présence dans les instances nationales de l'Union syndicale Solidaires :

Chaque premier jeudi du mois, se tient dans les locaux de l'Union syndicale Solidaires, soit un **Bureau National** (avec les seules structures nationales), soit un **Comité National** (avec les structures nationales et les Solidaires locaux). L'UNIRS y participe avec, très généralement, deux camarades du secrétariat (Gérard et Patrice, puis Christian et Patrice). Désormais, les membres du C.A. sont informés aussitôt de l'ordre du jour de ces réunions, des documents préparatoires et des propositions d'intervention au nom de l'UNIRS.

L'UNIRS est toujours présente et active dans la vie de plusieurs Commissions Nationales de Solidaires, la commission « Protection **sociale** » et la commission « **International** ». Désormais, les camarades qui y siègent s'efforcent de faire un point d'information sur l'actualité de ces commissions lors des réunions du C.A.

L'UNIRS est toujours présente dans le Comité éditorial de la revue « **Les Utopiques** », dans son élaboration, sa réalisation et sa gestion au quotidien.

Cette continuité de notre présence se retrouve aussi dans la gestion de **l'agenda de Solidaires** qui continue de reposer, pour l'essentiel, sur le travail de Christian et de Patrice.

L'UNIRS est présente sur le site de Solidaires.

B - La présence dans les Solidaires locaux :

L'UNIRS continue d'être bien présente dans certains Solidaires locaux. Des camarades en retraite participent plus ou moins à une partie de l'animation et de la vie du Solidaires local, soit collectivement par le truchement du regroupement des retraité·e·s de Solidaires (éventuellement par une UDIRS dans le département), soit individuellement.

C - La présence dans les débats, les mobilisations et les actions de l'Union syndicale Solidaires :

Au cours de la période, l'UNIRS a continué d'inscrire ses travaux et son action en parallèle avec l'Union syndicale Solidaires. Lors des réunions des BN et des CN, la délégation de l'UNIRS intervient plus particulièrement sur les questions de stratégie syndicale, de priorités revendicatives, en rappelant bien entendu les revendications des personnes retraitées. Chaque fois que notre Union s'engage dans une campagne particulière, nous nous en faisons l'écho dans notre secteur de syndicalisation. Chaque fois que Solidaires s'engage dans une action revendicative intersyndicale et interprofessionnelle, nous y appelons également pour faire en sorte que la population retraitée s'y engage aussi. Nous le faisons, l'UNIRS seule et très souvent avec le G9. Compte-tenu de notre ancienneté dans le syndicalisme et dans Solidaires, nous sommes parfois sollicités pour faire état de « rappels historiques » pour essayer d'aider à la prise de décision. Nous participons à des stages organisés par le CEFI pour y apporter l'histoire et les particularités de Solidaires.

IV – Les initiatives, actions, mobilisations et les contacts de l'UNIRS avec les autres organisations de retraité·e·s (le Groupe des 9).

A - Les réunions et les actions du G9 au cours de la période :

Le 18 février 2025 a préparé l'action du 20 mars (sans la participation de FO, en désaccord

sur la procédure de préparation du 20 mars, dont la date est apparue dans des tracts de la CGT avant d'être évoquée dans une réunion du G9): tract centré sur la Santé et la reconquête de la Sécu; tract sur la dette; conférence de presse le 12 mars; invitation de la presse sur le lieu de rassemblement; demande d'audience par les 8 organisations au ministère de la Santé et au Premier ministre; note argumentaire contre les prétendus « avantages et privilèges » des personnes retraitées.

Par ailleurs, un tract sur le 8 mars est adopté. La réunion du HCFEA du 13 février a travaillé sur l'engagement syndical à la retraite et sur le lien autonomie/engagement.

Le 12 mars 2025, en l'absence totale de journaliste à la conférence de presse, le G9 a tenu une réunion pour dresser l'état des préparations des mobilisations.

Le mardi 8 avril, le G8 (FO n'appelait pas au 20 mars) rappelle les 3 actions en 6 mois (le 9 octobre 2024, le 3 décembre puis ce 20 mars) qui ont permis une sensibilisation des élu·e.s, ce qui a conduit à une opposition politique contre la non-revalorisation de toutes les pensions en fonction de l'inflation et à l'augmentation de 5,2 % au 1^{er} janvier 2025.

Malgré l'absence d'unité syndicale interprofessionnelle sur la journée du 1^{er} mai, le G9 exprime sa solidarité avec les retraité·es de nombreux pays et rappelle les dangers de « placer sa retraite en bourse ». Les nouvelles attaques envisagées pour le prochain PLFSS encouragent à poursuivre au cours de l'année les mobilisations sur l'accès aux soins, à la santé et pour la défense de l'hôpital. Un courrier du G9 au Premier ministre défend le HCFEA, dont l'existence est menacée.

Le 10 juin 2025, le G9 décide du principe d'une action en octobre et de l'annoncer dans un communiqué dénonçant les annonces d'austérité du Premier ministre, rappelant nos revendications sur le pouvoir d'achat, l'indexation de toutes les pensions sur l'évolution des prix, notre opposition à toute idée « d'année blanche

», de mise en cause de l'abattement de 10% pour le calcul de l'impôt sur le revenu, d'augmentation de la CSG, de régression des droits familiaux et conjugaux. Le G9 fait signer une pétition pour le maintien de l'abattement des 10 %, la nonaugmentation de la CSG, la revalorisation de toutes les pensions au moins au niveau de l'inflation. Il décide d'un argumentaire sur toutes les menaces.

Le mercredi 3 septembre, le G9 décide d'un communiqué commun sur le budget qui vise principalement les personnes en retraite et qui nécessite une action spécifique des retraité·es. L'UNSA-Retraités a demandé aux syndicats Retraités français membres de la Ferpa (UCR CGT, FO, CTFC et CFE-CGC) une expression commune contre les annonces du gouvernement, en omettant de s'adresser à la FSU, Solidaires, FGR-FP, Ensemble & Solidaires et LSR. Une réponse à l'en-tête des 9 organisations du G9 est envoyée à l'UNSA Retraités accompagnée de notre dernier communiqué de presse, que l'UNSA pourra soutenir ou pas. Le projet de note argumentaire est discuté et amendé. La suppression des chèques vacances de la fonction publique est évoquée.

Le 9 octobre 2025, la discussion sur l'actualité sociale et politique chaotique a mis en évidence la force et la virulence des attaques contre les retraité·es. Une action spécifique a été décidée :

- Retenir le 6 novembre pour la journée d'actions dont le principe était acquis. Si l'intersyndicale des 8 organisations appelait à une action dans la même semaine, nous déciderions de repousser la nôtre.
- Diffuser l'argumentaire contre les annonces qui ne touchent que les personnes en retraite et celles qui concernent essentiellement les retraité·es.
- Se revoir le mardi 21 octobre à 9 h 30 au local de la CGT, essentiellement pour préparer la mobilisation spécifique des retraitées de novembre et suggérer des actions diverses et médiatiques.

B - Les domaines de réflexion du G9 :

Cette année, le G9 a géré l'urgence et le couac du 20 mars qui a mis F0 sur la touche pendant quelques semaines. Solidaires a proposé de réfléchir à l'extension des couvertures assurées par la Sécu, en commençant par la

Sécurité sociale alimentaire, mais notre proposition a eu peu de succès.

Le 18 février, nous avons voulu échanger entre nous sur ce que nous entendons quand

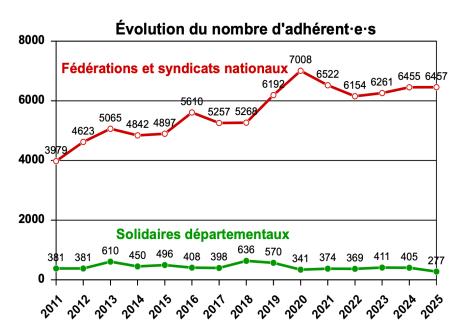
nous parlons de « 100% Sécu » et sur le texte proposé par la FGR-FP sur la situation des personnes retraitées en France. Ce sujet s'imposait car la FSU voulait écrire « 100 % santé pour les soins prescrits », nous nous y sommes opposés car, pour l'Unirs, le 100 % doit concerner aussi les prescriptions, d'autant plus que les dépassements d'honoraires augmentent en nombre et en tarif. Nous n'avons pas encore eu cet échange.

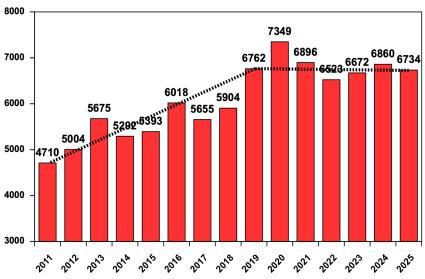
Quasiment à chaque réunion, un point sur le HCFEA, le Haut Conseil de l'Âge, permet de

recueillir des informations intéressantes, mais ce point vient toujours à la fin de l'ordre du jour ce qui ne permet pas des échanges fructueux. Ne faisant pas partie de cette instance, nous ne suivons pas sérieusement les dossiers traités, l'idéal serait qu'une personne, de préférence dans un CDCA, mais ce n'est pas indispensable, suive les dossiers que les membres du HCFEA peuvent nous transmettre en amont... Avis aux candidat·es...

V - Développement et structuration de l'UNIRS

État des lieux des adhésions





Le tableau ci-après reprend les structures qui ont versé au moins une cotisation depuis l'existence de l'Unirs. Les structures en rouge sont celles qui avaient réglé en 2024 mais pas en 2025. Le nombre d'adhérent·es rect·es diminue fortement, de 406 à 276 : est-ce dû au fait de l'augmentation de la cotisation qui incite à ne pas payer pour des isolé·es qui n'existent pas?; est-ce dû au fait que 6 départements n'ont pas réglé 2025 ce qui n'explique que 81 sur la baisse de 130?

L'AG devra éclaircir ce point pour connaître le vrai nombre d'adhérent·e retraité·e. Le nombre d'adhérent·es dans les structures bouge peu.

02 Solidaires Aisne 04 Solidaires Alpes de Hte Provence 3 05 Solidaires Htes Alpes 07/26 Solidaires Ardèche / Drôme 08/10/51/52 Solidaires Champagne-Ardenne 7 11 Aude 5 13 Solidaires Bouches du Rhône 13 14/50/61 Solidaires Calvados, Manche, Orne 75 16 Solidaires Charente 19 Solidaires Corrèze 6 22 Solidaires Côtes d'Armor 1 25 Solidaires Doubs 13 27/76 Solidaires Hte Normandie 27 28 Eure-et-Loire 29 Solidaires Finistère 7 30 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne 32 Solidaires Gers 7	5 3 1 6 0 0 73 0 13 18
05 Solidaires Htes Alpes 07/26 Solidaires Ardèche / Drôme 08/10/51/52 Solidaires Champagne-Ardenne 7 11 Aude 5 13 Solidaires Bouches du Rhône 13 14/50/61 Solidaires Calvados, Manche, Orne 75 16 Solidaires Charente 19 Solidaires Corrèze 6 22 Solidaires Côtes d'Armor 1 25 Solidaires Doubs 13 27/76 Solidaires Hte Normandie 27 28 Eure-et-Loire 29 Solidaires Finistère 7 30 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne	1 6 0 0 73 0 13 18
07/26 Solidaires Ardèche / Drôme 08/10/51/52 Solidaires Champagne-Ardenne 7 11 Aude 5 13 Solidaires Bouches du Rhône 13 14/50/61 Solidaires Calvados, Manche, Orne 75 16 Solidaires Charente 19 Solidaires Corrèze 6 22 Solidaires Côtes d'Armor 1 25 Solidaires Doubs 13 27/76 Solidaires Hte Normandie 27 28 Eure-et-Loire 29 Solidaires Finistère 7 30 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne	6 0 73 0 13 18
08/10/51/52 Solidaires Champagne-Ardenne 7 11 Aude 5 13 Solidaires Bouches du Rhône 13 14/50/61 Solidaires Calvados, Manche, Orne 75 16 Solidaires Charente 19 Solidaires Corrèze 6 22 Solidaires Côtes d'Armor 1 25 Solidaires Doubs 13 27/76 Solidaires Hte Normandie 27 28 Eure-et-Loire 29 Solidaires Finistère 7 30 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne	6 0 73 0 13 18
11 Aude 5 13 Solidaires Bouches du Rhône 13 14/50/61 Solidaires Calvados, Manche, Orne 75 16 Solidaires Charente 19 Solidaires Corrèze 6 22 Solidaires Côtes d'Armor 1 25 Solidaires Doubs 13 27/76 Solidaires Hte Normandie 27 28 Eure-et-Loire 7 30 Solidaires Finistère 7 30 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne	0 0 73 0 13 18
13 Solidaires Bouches du Rhône 14/50/61 Solidaires Calvados, Manche, Orne 75 16 Solidaires Charente 19 Solidaires Corrèze 6 22 Solidaires Côtes d'Armor 1 25 Solidaires Doubs 13 27/76 Solidaires Hte Normandie 27 28 Eure-et-Loire 29 Solidaires Finistère 7 30 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne	0 73 0 13 18
14/50/61 Solidaires Calvados, Manche, Orne 16 Solidaires Charente 19 Solidaires Corrèze 22 Solidaires Côtes d'Armor 1 25 Solidaires Doubs 13 27/76 Solidaires Hte Normandie 27 28 Eure-et-Loire 29 Solidaires Finistère 7 30 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne	73 0 13 18
16 Solidaires Charente 19 Solidaires Corrèze 6 22 Solidaires Côtes d'Armor 1 25 Solidaires Doubs 13 27/76 Solidaires Hte Normandie 27 28 Eure-et-Loire 29 Solidaires Finistère 7 30 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne	0 13 18
19 Solidaires Corrèze 6 22 Solidaires Côtes d'Armor 1 25 Solidaires Doubs 13 27/76 Solidaires Hte Normandie 27 28 Eure-et-Loire 29 Solidaires Finistère 7 30 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne	13 18
22 Solidaires Côtes d'Armor 1 25 Solidaires Doubs 13 27/76 Solidaires Hte Normandie 27 28 Eure-et-Loire 29 Solidaires Finistère 7 30 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne	13 18
25 Solidaires Doubs 13 27/76 Solidaires Hte Normandie 27 28 Eure-et-Loire 29 Solidaires Finistère 7 30 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne	13 18
27/76 Solidaires Hte Normandie 27 28 Eure-et-Loire 7 30 Solidaires Finistère 7 31 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne	18
28 Eure-et-Loire 29 Solidaires Finistère 7 30 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne	
29 Solidaires Finistère 7 30 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne	8
30 Solidaires Gard 31 Solidaires Haute Garonne	8
31 Solidaires Haute Garonne	
32 Solidaires Gers 7	
	6
34 Solidaires Hérault 6	6
35 Solidaires Ille et Vilaine 2	4
37 Solidaires Indre et Loire 3	
38 Solidaires Isère 4	0
44 Solidaires Loire Atlantique 20	20
45 Solidaires Loiret 23	
46 Solidaires Lot	\neg
49 Solidaires Maine et Loire	\neg
54 Solidaires Meurthe et Moselle	0
56 Solidaires Morbihan 1	\dashv
57 Moselle 0	
58 Solidaires Nièvre 1	\dashv
59 Solidaires Nord	\neg
59/62 Solidaires UIR 59/62 34	21
60 Solidaires Oise	
62 Solidaires Pas-de-Calais 59/62	\neg
63 Solidaires Puy-de-Dôme - Auvergne ? 19	18
69 Solidaires Rhône	
71 Solidaires Saône et Loire 19	0
73 Solidaires Savoie 1	1
74 Solidaires Hte Savoie 0	
75 Solidaires Paris 25	24
76 Seine Maritime : Hte Normandie 27/76	
78 Yvelines	0
80 Solidaires Somme 11	13
82 Solidaires Tarn et Garonne 4	4
83 Solidaires Var 1	0
84 Solidaires Vaucluse 15	-
85 Solidaires Vendée 25	19
88 Solidaires Vendee 25	
91 Solidaires Essonne 8	7
94 Solidaires Val de Marne 5	7
Total Solidaires local 406	277

Organisations nationales	2024	2025
ALTER	30	200
SNABF	330	335
SNJ	176	186
SNUPFEN Solidaires		220
Solidaires CCRF et SCL	15	14
Solidaires Douanes	22	22
Solidaires Finances Publiques	1 557	1 474
Solidaires I.D.D.		
Solidaires Informatique	14	22
Solidaires Justice		1
Solidaires Météo	90	90
Solidaires Sud Emploi	4	4
Sud Aérien		
Sud CAM	450	450
Sud Centrale MINEFI		
Sud Chimie Pharma		
Sud Collectivités Territoriales	200	200
Sud Culture et Medias Solidaires	20	33
Sud Education	200	200
Sud Energie	7	
Sud FPA Solidaires	15	15
Sud Insee	14	14
Sud Intérieur		
Sud MSA		
Sud Protection Sociale		
Sud PTT	1 300	1 203
SUD-Rail	1 443	1 226
Sud Recherche EPST	25	25
Sud Rural - Equipement	5	5
Sud Santé Sociaux	200	200
Sud Solidaires BPCE	260	260
Sud Travail Affaires sociales		
SUNDEP Solidaires	67	52
SUPPER		
Syndicat ASSO	1	1
Fédération urbains et interurbains		
SUD SDIS	10	5
Total	6 455	6 457

TOTAL GLOBAL	6 861	6 734
--------------	-------	-------

Légende :

Les colonnes concernant les départements indiquent, pour l'année de référence, le nombre de personnes en retraite qui ne cotisent pas à un syndicat national ou une fédération d'origine mais versent une cotisation comme « retraité-e » directement dans leur Solidaires départemental. Quand figure le chiffre 0, c'est que le département a versé une cotisation à l'UNIRS nationale mais qu'il n'y a aucune adhésion individuelle directe de retraité-es dans ce département.

L'Union syndicale Solidaires, contrairement aux autres organisations syndicales, avait un nombre d'adhérent·es en hausse jusqu'en 2017, mais a subi une baisse depuis ... et a augmenté en 2024 pour passer un peu au-dessus de 2022. Logiquement, le nombre de retraité·es devrait augmenter, avec les départs en retraite. L'augmentation s'est bien constatée jusqu'en 2020 / 2021, mais depuis, cette augmentation a cessé. Sommes-nous sur un palier ou une baisse? Depuis 2022, le nombre de retraité·es dans une structure nationale augmente.

L'évolution du nombre d'adhérent-es direct-es (c'est-à-dire qui ne sont pas dans un syndicat professionnel) dans les départements n'est pas fiable, elle dépend des déclarations des départements qui comportent des erreurs. L'adhésion a changé pour 2025, elle a augmenté pour que l'Unirs ait les moyens financiers de verser 4,90 € par an et par adhérent-e isolé-e afin que ces personnes versent une cotisation à Solidaires et deviennent adhérentes de Solidaires. L'augmentation de la cotisation a dû inciter les départements à être plus vigilants sur la déclaration de leur nombre d'isolé-es, au lieu de déclarer environ 400 isolé-es chaque année, il n'y en a que 276 en 2025.

Pour un développement de l'Unirs

La grande majorité des adhérent·es sont historiquement dans une fédération ou un syndicat national qui s'efforce de garder adhérentes les personnes qui partent en retraite.

Cela doit continuer, une personne partant en retraite reste plus facilement dans son syndicat, ce qui ne demande aucune démarche.

Très peu de structures nationales de Solidaires ont une activité syndicale retraité·es, au sens où elles diffusent régulièrement de l'information concernant directement les personnes en retraite et agissent en permanence sur leurs revendications spécifiques. Quelques structures organisent historiquement leurs retraité·es, une grande majorité n'a pas cette pratique. Pourtant, l'adhérent·e partant en retraite doit rester adhérent·e, non seulement par fidélité, par habitude, mais aussi parce qu'il et elle s'insère dans le syndicalisme interpro, défend ses intérêts de retraité, ses revendications, reçoit des informations le concernant directement, est invité à participer à des actions spécifiques... Pour y contribuer, l'Unirs envoie régulièrement des informations, notamment la note mensuelle, mais il semble que très peu de structures nationales l'envoient à leurs adhérent·es, dont certain·es ne connaissent même pas l'existence de l'Unirs.

Pour une structuration de l'Unirs

De fait, la vie syndicale et les actions des retraité·es Solidaires s'effectuent dans les départements où les camarades de l'UNIRS ont une présence effective sur le terrain, ont des contacts avec des personnes en retraite et membres de Solidaires, avec les équipes militantes des autres organisations de retraité·es, particulièrement celles du groupe des 9, et avec l'ensemble de la population retraitée, notre cible de syndicalisation.

L'implantation de l'UNIRS sur l'ensemble du territoire est très inégale. Dans quelques départements, l'UNIRS représente une vie syndicale « retraité·es » particulièrement active et dynamique, voire une organisation « de masse », avec un nombre d'adhérentes et d'adhérents significatif et des débats organisés démocratiquement, ce qui donne aussi une réalité aux débats internes à l'UNIRS au niveau national. À l'inverse, dans plus d'une dizaine de départements, nous ne connaissons même pas un·e adhérent·e et n'avons donc, très probablement, aucune activité. Il arrive même qu'une personne en retraite demande d'adhérer en s'adressant unirs@listes.solidaires.org, mais que s'avère impossible, faute de prise en charge locale. C'est pourquoi une modification des statuts est envisagée pour accepter les adhésions directes à l'Unirs.

Dans trop de départements, l'UNIRS repose sur un ou deux camarades qui reçoivent plus ou moins les informations venant de l'UNIRS au niveau national et qui, parfois, représentent l'UNIRS dans les réunions des 9.

Ces faiblesses et inégalités persistent malgré nos appels réitérés aux structures nationales (fédérations et syndicats nationaux) de Solidaires pour qu'elles incitent leurs adhérentes et adhérents en retraite à faire vivre notre regroupement dans les départements. Pourtant leur intérêt est de garder des adhérentes, ce qui serait plus facile en leur permettant de recevoir des informations les concernant, et en participant à des actions, telles celles proposées par l'UNIRS avec le G9.

Néanmoins, l'UNIRS s'est développée. Le graphique montre la tendance à l'augmentation forte du nombre de retraité·es adhérant à Solidaires: + 41 % en 12 ans, soit une moyenne de 3,4 % par an ... et montre également la fin de cette augmentation; est-ce une baisse, ou un palier, depuis 2020 / 2021? Est-ce une cassure momentanée, due à la Covid qui a ralenti aussi les actions, ou un phénomène durable avec une démission des adhérent·es arrivant en retraite? La lente remontée depuis 2022 est encourageante.

Présence dans les départements : 44 départements versent une cotisation. À notre connaissance, 28 organisent leurs retraité·es, 73 participent à des actions du Groupe des neuf, 50 ont désigné un·e référent·e (une personne qui reçoit et

peut envoyer aux autres structures des informations comme les tracts, les communiqués, etc.) et 77 ont au moins un e adhérent en retraite.

À la lecture de ce bilan et du tableau ci-dessous, il semble évident que nous ne savons pas tout, il y a très certainement au moins un·e retraité·e Solidaires dans chaque département! Depuis l'AG d'octobre 2022, plusieurs camarades déplorent le fait que, dans trop de départements encore, l'UNIRS soit totalement absente, inorganisée, absente dans le Solidaires départemental, absente dans les réunions locales du G9. Il a été décidé d'améliorer cette situation, particulièrement avec l'appui des structures nationales de retraité·es qui, elles, sont souvent présentes partout et ont des retraité·es. Mais ce vœu n'a pas eu d'application concrète, cet appel n'a pas amélioré la présence dans les départements.

Comment persuader les fédérations et syndicats nationaux qu'il est de leur intérêt de s'occuper de leurs retraité·es, de les inciter à rencontrer les autres retraité·es dans le département et ainsi de construire ou de renforcer l'équipe départementale des retraité·es ?

A l'issue du congrès de Solidaires, le Comité national a retenu des priorités dont la syndicalisation et la réalisation d'une cartographie des adhérent·es. Nous souhaitons que cela permette de connaitre la réalité de la présence des retraité·es dans les départements et d'inciter les structures à s'occuper de leurs adhérent·es en retraite.

	Š	Equipon (Acti.	1977	/ nevent.			four for	Neg /	Act. Co.	1,000
01 Solidaires Ain	_		_		_	_	51 Solidaires Marne : voir 08	1	1	1		1
02 Solidaires Aisne	1	1	1	1	1	_	52 Solidaires Hte Marne : voir 08	1		1		1
03 Solidaires Allier							53 Solidaires Mayenne	<u> — </u>		1	1	1
04 Solidaires Alpes de Hte Provence	1		1	1	1	_	54 Solid Meurthe et Moselle-PTT Lorraine	1		1	1	1
05 Solidaires Htes Alpes	1		1	1	1		55 Solidaires Meuse	\vdash				
06 Solidaires Alpes Maritimes			1	1	1	_	56 Solidaires Morbihan	1		1	1	1
07/26 Solidaires Ardèche / Drôme				2			57 Solidaires Moselle	1			1	
08/10/51/52 Solidaires Ardennes, Aube, Haute Marne, Mar	1	1	1	3	1		58 Solidaires Nièvre	1	1	1	1	1
09 Solidaires Ariège				1	1		59 Solidaires Nord			1		1
10 Solidaires Aube : voir 08	1				1		59/62 Solidaires UIR 59/62	2	1		2	1
11 Solidaires Aude	1		1	1	1		60 Solidaires Oise			1	1	1
12 Solidaires Aveyron			1	1	1		61 Solidaires Orne : voir 14	\Box				
13 Solidaires Bouches du Rhône	1	1	1	1	1		62 Solidaires Pas-de-Calais	\Box				1
Union Régionale Solidaires de Bretagne							63 Solidaires Puy-de-Dôme - Auvergne ?	1		1	1	1
14/50/61 Solidaires Calvados, Manche, Orne	3	1	1	3	1		64 Solidaires Pyrénées Atlantiques	\Box				1
15 Solidaires Cantal							65 Solidaires Hautes Pyrénées				1	1
16 Solidaires Charente				1	1	-	66 Solidaires Pyrénées Orientales				1	1
17 Solidaires Charente Maritime				1	1		67/68 Solidaires Alsace			1	2	1
18 Solidaires Cher				1	1		69 Solidaires Rhône	\vdash	1	1	1	1
19 Solidaires Corrèze	1		1	1	1	\vdash	70 Solidaires Haute Saône	\vdash	1		1	1
21 Solidaires Côtes d'Or	_		1	1	1	\vdash	71 Solidaires Saône et Loire	1			1	1
22 Solidaires Côtes d'Armor	1		1	1	1	\vdash	72 Solidaires Sarthe	_				1
23 Solidaires Creuse	-		-	-	-	\vdash	73 Solidaires Savoie	\vdash	1	1	1	1
	_		1	1	1	-		1	1		1	1
24 Solidaires Dordogne	1	1	1	1	1		74 Solidaires Hte Savoie 75 Solidaires Paris	1	1	1	_	_
25 Solidaires Doubs	2	1	1	2	1	\vdash			1	1	1	1
27/76 Solidaires Hte Normandie	-	-	_	_	_	_	76 Seine Maritime : voir 27/76 Hte Normand	ie	_	1	_	1
28 Solidaires Eure et Loir	_	-	1	1	1	_	77 Solidaires Seine et Marne	\vdash	_	_	1	1
29 Solidaires Finistère	1	1	1	1	1	<u> </u>	78 Solidaires Yvelines	\vdash				1
30 Solidaires Gard		1	1	1	1	_	79 Solidaires Deux Sèvres	-	_			1
31 Solidaires Hte Garonne	_	1	1	1	1	_	80 Solidaires Somme	1	1	1	1	1
32 Solidaires Gers	1		1	1	1	_	81 Solidaires Tarn	\vdash			1	1
33 Solidaires Gironde - SUD SME				1	1	_	82 Solidaires Tarn et Garonne	1	1	1	1	1
34 Solidaires Hérault	1	1	1	1	1		83 Solidaires Var	1	1	1	1	1
35 Solidaires Ille et Vilaine	1	1	1	1	1		84 Solidaires Vaucluse	1	1	1	1	1
36 Solidaires Indre					1		85 Solidaires Vendée	1	1	1	1	1
37 Solidaires Indre et Loire	1	1	1	1	1		86 Solidaires Vienne	<u> </u>			1	
38 Solidaires Isère	1	1	1	1	1		87 Solidaires Hte Vienne	\vdash	1	1	1	1
39 Solidaires Jura							88 Solidaires Vosges	1				
40 Solidaires Landes					1		89 Solidaires Yonne				1	1
41 Solidaires Loir et Cher							90 Solidaires Nord Franche-Comté				1	1
42 Solidaires Loire				1	1		91 Solidaires Essonne	1	1	1	1	1
43 Solidaires Hte-Loire							92 Solidaires Hauts de Seine					1
44 Solidaires Loire Atlantique	1	1	1	1	1		93 Solidaires Seine St Denis					1
45 Solidaires Loiret	1	1	1	1	1		94 Solidaires Val de Marne	1	1	1	1	1
46 Solidaires Lot					1		95 Solidaires Val d'Oise	\Box			1	1
47 Solidaires Lot et Garonne							971 Solidaires Guadeloupe	\Box				
48 Solidaires Lozère							973 Solidaires Guyane	$\overline{}$				
49 Solidaires Maine et Loire	1		1	1	1		974 Solidaires Réunion					1
50 Solidaires Manche : voir 14	<u> </u>		1	Ť	1	\vdash	976 Solidaires Mayotte	\vdash		1	1	1
27 25221100 ITIGITOTIC I FOT AT	\vdash		 		 	\vdash		\vdash			Ė	<u> </u>
						\vdash	Nombre de départements :	44	28	50	73	77
L												

Légende :

Cotisation : le trésorier a reçu une cotisation au titre de 2023 ou 2024 Equipe : selon les réponses à un questionnaire de mai 2021 (donc à compléter) Référent-e : une personne par structure reçoit les infos des autres structures

Action : Solidaires apparait dans les centralisations du G9 national des actions dans les départements

alors que, parfois, l'UNIRS n'a aucun contact dans ce département

1 adhérent e : au moins une personne est dans la liste internet et reçoit de l'information Unirs

L'Unirs soutient le développement en mettant quelques outils à la disposition de toutes les équipes :

- **L'information** des adhérent·es et des militant·es notamment par la note mensuelle de l'UNIRS, que chaque structure doit transférer à ses retraité·es.
- **Les listes internet** facilitent la circulation d'information et les échanges :
- unirs-milit@listes.solidaires.org (pour les 458 militant·es);

- unirs-contact@listes.solidaires.org (pour les 568 personnes dont nous avons l'adresse Internet);
- unirs-referent@listes.solidaires.org (avec une personne par structure pour les échanges);
- unirs-cdca@listes.solidaires.org (pour les membres des CDCA et les personnes qui s'y intéressent);
- unirs@listes.solidaires.org (pour les membres du bureau de l'UNIRS);

 unirs-ca@listes.solidaires.org (pour les membres du C.A. élus par l'Assemblée Générale).

L'Unirs fournit aussi des matériels UNIRS : drapeaux, chasubles, casquettes, badges métalliques réutilisables afin d'assurer notre visibilité dans les manifestations et rassemblements. Nous les vendons à prix coûtant. Les autocollants sont gratuits.

À défaut de gilets Solidaires Retraitées Retraités, un autocollant épais A4 « Retraités Retraitées » est disponible pour transformer un gilet « Solidaires » en gilet Unirs.

VI – L'UNIRS et les contacts et initiatives avec le syndicalisme international

Notre syndicalisme est internationaliste; pour les retraité·es aussi, bien évidemment. En ce sens, l'UNIRS est partie prenante de l'activité internationale de notre Union syndicale. Des camarades retraité·es participent à la commission internationale Solidaires.

Nous publions plusieurs fois par an le bulletin « Retraité·es et internationalistes! ». C'est un outil pour nos adhérent·es, il est aussi diffusé au sein de Solidaires (note journalière, commission internationale); avec la note mensuelle de l'UNIRS, ce bulletin est aussi diffusé à diverses structures syndicales de retraité·es de plusieurs pays.

En termes de rencontres internationales, cette année est marquée par la participation, dans le cadre de la délégation Solidaires, de deux représentants de l'UNIRS à la 6e rencontre du Réseau syndical international de solidarité

et de luttes. Ce sera l'occasion de relancer le projet de rencontre européenne « retraité·es » évoqué l'an passé, dans la suite de la réunion de Bilbao.

Des camarades de l'UNIRS participent aux initiatives concernant les travailleurs et travailleuses immigré·es retraité·es en France et les politiques menées par les foyers Adoma (Ex Sonacotra).

Enfin, l'internationalisme ça se passe aussi au sein de notre organisation syndicale: plusieurs militantes et militants de l'UNIRS ont participé aux débats menées cette année au sein de Solidaires à propos de la situation internationale, de la politique syndicale à mener dans le contexte que nous connaissons. Les discussions lors de C.A. de l'UNIRS contribuent à la réflexion collective sur ces sujets.